Image not found or type unknown

Primes entretien véhicule

Par **Hadjila**, le **13/08/2023** à **18:59**

Bjr

Mon employeur me verser jusqu'à présent une prime pour l'entretien du camion hors depuis 3 mois cette prime n'apparait plus sur mon salaire . Je lui est demandé pourquoi le retrait de cette prime il ne me répond pas .
En début d'annee il offre une prime de 500€ à tous les employés sauf à moi . J'ai appelé la secrétaire pensant à un oublie mais la secrétaire m'a répondu que je n'etait pas mentionné sur la listes des intéressé.
Est je un recours pour réclamer la prime de 50€ pour l'entretient du véhicule et pour la prime de 500€ qui a été versé à l'ensemble du personnel sauf à moi ?
Cordialement

Par **Visiteur**, le **13/08/2023** à **19:24**

BONJOUR

C'est d'abord votre employeur qu'il faut questionner, nous ne sommes pas capables de vous expliquer les raisons.

Par **P.M.**, le **13/08/2023** à **19:31**

Bonjour,

Vous dîtes avoir questionné l'employeur mais qu'il ne répond pas, une lettre recommandée avec AR, l'y obligerait davantage ...

Il faudrait savoir si la prime d'entretien du camion est prévue au contrat de travail ou à la Convention Collective applicable ou même par Accord d'entreprise....

Pour la prime annuelle de 500 €, il faudrait savoir si elle est versée depuis plusieurs années et vraiment à tout le Personnel...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés